

Image not found or type unknown



Accident de la circulation

Par **Bigmamam**, le **03/02/2018 à 22:44**

Bonjour,rnrnJ'ai eu un accident de la route il y a quinze jours, il y a eu un pv établi par la police,sur les lieux, ils ont pris les coordonnées de deux témoins mais mon assureur me dit que, sur le PV, il n y a pas de témoins mentionnés.rnrnSachant que les deux versions des personnes concernées était légèrement différentes, est-ce normal de ne pas les contacter parce que le policier qui m'a reçu m'avait qu'il allait les appeler, du coup toute la faute est retombée sur moi.rnrnMerci.